

## **NOUVELLES DU CONSEIL RÉGIONAL SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2016**

Après un échange de nouvelles, et une méditation sur Marc 6, 1-6.

Les comptes rendus du précédent conseil et des délibérations du bureau ont été approuvés.

Le Conseil s'est entretenu au sujet du projet qu'aurait la mairie de Nîmes de vendre l'immeuble du 19, rue Bigot ; (dans lequel se trouve le bureau régional), le Conseil a mesuré les conséquences qu'aurait une telle décision et s'est interrogé sur les diverses possibilités pour y faire face le cas échéant. Plusieurs paramètres ont été évoqués : proximité de la gare SNCF (TGV), parking, espace pour les bureaux, connexion internet.

Le Conseil a reçu le pasteur Samuel Amedro qui nous a présenté le projet de spectacle Son et Lumière " De Luther à Luther King" prévu pour les 28-29 et 30 juillet 2017 au Musée du Désert. Ce projet est en bonne voie, et le Conseil s'en est réjouit. Une page Facebook donne tous les renseignements nécessaires. Il y aura 300 figurants venus des paroisses, 40 acteurs et 60 choristes dont le recrutement a commencé. Des temps de répétitions sont prévus en avril, pendant les vacances de printemps.

Le Conseil régional a ensuite revu en détail le projet d'emploi du temps du synode, la liste des invités....Le rapport de gestion a été l'objet de remarques, et de quelques modifications. Il est adopté à l'unanimité dans sa version définitive.

Les questions financières ont été également abordées et la proposition de budget 2017 adoptée. Quitus est donné pour les comptes et résultat 2015.

Après la pause de l'été le rythme de versement de la contribution régionale de la part des AC devrait, redevenir normal, en septembre-octobre.

Le Conseil régional a été attentif aux difficultés de certaines Associations cultuelles dont les contributions sont en baisse. Une réflexion est menée sur les bâtiments (diminution des frais, ventes), et les relations avec les autorités civiles, tout en ayant conscience que la situation actuelle ne semble pas trop propice pour recevoir leur soutien.

Le travail en Ensemble se poursuit de manières différentes suivant les lieux. En 2017 les Chartes seront évaluées, ce qui permettra des bilans et des réajustements. Des regroupements sont en cours.

Le Conseil régional s'est interrogé sur La perception qu'ont les membres d'Eglise du rôle du pasteur et des mutations qui s'opèrent du fait de la diminution de leur nombre. Le périmètre des AC et des Ensembles s'agrandit, rendant la tâche des pasteurs et de tous les engagés plus complexe et plus difficile. Nos projets de vie ne correspondent pas toujours à la réalité et aux attentes des uns et des autres. La vie des paroisses ne peut pas être centrée prioritairement sur la recherche de fonds et la priorité demeure dans l'annonce et le témoignage. Plus de vie communautaire dans une paroisse ou un Ensemble amènera forcément à une augmentation des cotisations.

Diverses décisions sont adoptées dans le domaine immobilier et juridique.

M. Ribeiro